

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Campinggaz C206GL, CV300, CV360, CV470

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

##### Conditions d'utilisation recommandées

Combustible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

Camping Gaz (Schweiz) AG  
Route du Tir Fédéral 10, CH-1762 Givisiez  
Téléphone +41(0)26 460 40 40

#### Service des renseignements

Téléphone +41(0)26 460 40 40  
E-mail (personne compétente):  
info@campinggaz.ch

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Tox Zentrum Schweiz  
Téléphone 145

#### Fabricant

Camping Gaz (Schweiz) AG  
Route du Tir Fédéral 10, CH-1762 Givisiez  
Téléphone +41(0)26 460 40 40

#### Service des renseignements

Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.  
Téléphone +41(0)26 460 40 40  
E-mail (personne compétente):  
info@campinggaz.ch

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum  
Téléphone 145

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et  
catégories des risques

Consignes en  
cas de danger

Méthode de classification

---

Flam. Gas 1

H220

**Indications complémentaires**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Gehalt an 1,3 Butadiene < 0,1%

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

**Mot signal**

Danger

**Consignes en cas de risques physiques**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

**Consignes de sécurité****Généralités**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Réaction**

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.  
P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

**Stockage**

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

**Evacuation**

P502 Les conteneurs vides doivent être apportés au point de collecte du recyclage, les conteneurs contenant encore du gaz doivent être apportés au point d'élimination des déchets dangereux.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C3-4-rich, pétrole distillate

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

**Indications diverses****Remarque**

Selon l'ordre de préséance du guide de l'ECHA sur le règlement CE 1272/2008, l'étiquette GHS 04 est facultative.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
68512-91-4	270-990-9	Kohlenwasserstoffe, C3-4-reich, Erdoeldestillat	100	

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
68512-91-4	270-990-9	Kohlenwasserstoffe, C3-4-reich, Erdoeldestillat	100	Flam. Gas 1, H220

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements.

Aucune mesure particulière.

#### Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

---

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

## 5.3. Conseils aux pompiers

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Surveiller la présence du gaz au niveau du sol (gaz plus lourd que l'air) et aussi dans la direction du vent.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

non applicable

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante.

### Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.

Prévoir un dispositif d'aspiration au niveau du sol pour les locaux fermés.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Éviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!

Ne percez et ne manipulez en aucun cas le récipient.

#### Mesures générales de protection

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Assurer une bonne aération des locaux.

Éviter l'exposition - Avant l'emploi, lire les indications spécifiques.

Éviter d'inspirer les gazes.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Etant donné le risque d'explosion, empêcher des vapeurs de pénétrer dans les caves, les canalisations, les excavations souterraines.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Eviter les sources de chaleur.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver hors de la portée des enfants.  
Prévoir la ventilation des récipients.  
Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

**Classe de** 2B  
**stockage (RFA)**

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

#### Protection des mains

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

#### Protection des yeux

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

### Dispositifs techniques appropriés de commande

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b> gazeux	<b>Couleur</b> incolore	<b>Odeur</b> inodore
-------------------------	----------------------------	-------------------------

**Seuil olfactif**  
non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>point d'ébullition</b>	-27 - -3 °C				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	< -50 °C				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	> 400 °C				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	1,5 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	8,8 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	2,05 - 3,45 bar	15 °C			
<b>Densité relative</b>	0,525 g/cm <sup>3</sup>	50 °C			
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

**Propriétés comburantes**

Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**

Aucune information disponible.

## 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

La chaleur éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Risque d'éclatement des récipients.

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Formation de vapeurs/gaz explosifs.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	272000 ppm (4 h)	rat		

#### Constataions empiriques

Peut provoquer des gelures.

L'inhalation occasionne des douleurs de tête / des nausées

L'inhalation est source de perturbations de la coordination et du temps de réaction

Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience.

les quantités nettement supérieures aux concentrations maximales admissibles sur le lieu de travail peuvent avoir un effet anesthésiant

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse

#### Remarques générales

Dans le cadre d'une utilisation appropriée et conforme aux dispositions, le produit n'a aucun effet négatif connu sur la santé.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets nocifs

#### Remarques générales

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.

Le produit se dégrade facilement à l'air libre.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Code déchets

16 05 05

#### Nom du déchet

gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

### Recommandations relatives au produit

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer les réglementations et après accord des exploitants et des autorités compétentes.

### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

---

## ! SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	2037	2037	2037
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ (CARTOUCHES À GAZ)	GAS CARTRIDGES	GAS CARTRIDGES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-	-	5F



---

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA-DGR</b>
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

---

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

Étiquette de danger 2.1

code de restriction en tunnel D

Code de classification 5F

---

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementation nationale**

**Classe de danger pour l'eau** -

nwg - ne présentent pas de risque de contamination des eaux.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible.

---

**SECTION 16: Autres informations**

**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.4

H220 Gaz extrêmement inflammable.